la CREUSE
le Département

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

EDITORIAL

J'espère que c'est avec un intérêt renouvelé que vous lirez le Rapport d'activité 2017 de notre collectivité.

Nous l'avons voulu plus synthétique, afin qu'il en ressorte plus aisément « la substantifique moelle ».

Il veut poser brièvement la situation contextuelle de la Creuse autour de quelques données chiffrées, rappeler ce qu'est la collectivité départementale dans son fonctionnement et son organisation, et enfin synthétiser en deux diagrammes, quelles ont été en 2017, nos recettes et leur affectation en dépenses.

Nous déclinons une vision plus transversale que fonctionnelle de nos politiques, via le prisme de nos cinq commissions intérieures. Cela se traduit par une présentation décloisonnée, afin de remettre en avant nos missions, nos actions et les compétences exercées par les acteurs de la collectivité.

Vous constaterez ainsi que notre Conseil départemental reste et demeure :

• une collectivité qui porte des politiques solidaires réactualisées en 2017, pour les familles, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées dépendantes, les personnes les plus éloignées de l'emploi…

• une collectivité efficace, qui sait mobiliser ses moyens humains, matériels et financiers sur les infrastructures routières, les collèges et l'enseignement supérieur, le déploiement du Très-Haut Débit, le Service Incendie et Secours de la Creuse, le tourisme, le sport, la culture, l'environnement, l'agriculture…

• une collectivité qui accompagne les communes et les intercommunalités au travers de financement et de mise à disposition d'ingénierie, d'aides financières directes ou bien de programmes d'intérêts partagés pour le département, tels que l'« eau et assainissement » ou l'« Habitat »…

Le Conseil départemental a initié en 2017 une transformation pas à pas (nouvelle organisation des services, démarches Qualité, évaluation de nos politiques publiques, culture de projet…), infusion en douceur de notre organisation, d'autant plus nécessaire que l'on nous a demandé d'inventer un modèle pour l'hyper-ruralité.

Le plus grand défi et nous sommes partie prenante, est de démontrer à la puissance publique que nous sommes en capacité de nous réinventer.

Nous réinventer, oui, mais en rappelant que le principe d'équité est celui qui fonde notre modèle d'organisation territoriale, dans laquelle les Conseils départementaux sont incontournables.

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, vous aurez à cœur de faire partager ce rapport d'activité, fiers que vous devez être, comme je le suis chaque jour, de ce que nos agents apportent aux Creusois.

Valérie SIMONET
Présidente du Conseil départemental

Cabinet de la Présidente

Conseil de l'exécutif départemental, le Cabinet contribue à la définition des orientations et prépare les décisions à partir des analyses réalisées par les services de la collectivité. Placé auprès et sous l'autorité de la Présidence du Conseil départemental, il constitue un organe de liaison et d'interface au quotidien entre les instances politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs externes (services déconcentrés de l'Etat, médias…).

Eléments budgétaires (hors personnel Cabinet)

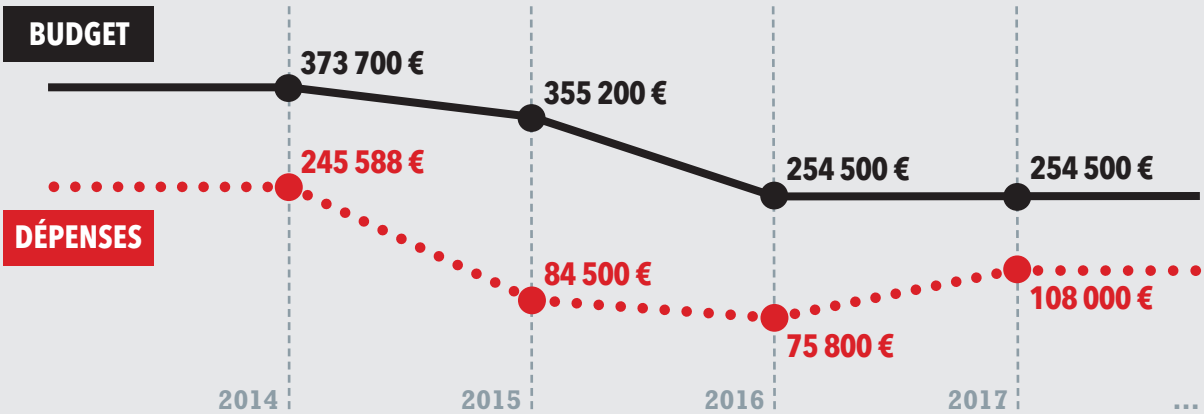

CABINET ▼

Hors frais de personnel, les dépenses engagées sont de **27 285 €** ; 1 540 € ont été affectés à la prestation du Bureau d'études BO2 qui a participé à l'élaboration du document l@Creuse2.0/23 , contribution du Département dans le cadre du Plan particulier pour la Creuse.

COMMUNICATION ▼

Les frais de communication s'élèvent à **80 734 €** et comprennent pour partie les frais d'impression du magazine de la Creuse, la diffusion d'ouvrage, le réapprovisionnement de lots pour les conseillers départementaux…

SOMMAIRE

I. LA CREUSE EN CHIFFRES > 7 à 9

II. L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE > 11 à 21

- L'Assemblée départementale > 12
- La Commission permanente > 13
- Les commissions thématiques > 13 à 15
- Les compétences > 16
- Les services, le fonctionnement > 17 à 19
- Le compte administratif 2017 > 20 et 21

III. FONCTIONNEMENT ET COMPÉTENCES > 23 à 68

- **1ère commission** : administration générale, personnel, finances > 24 à 32
- **2ème commission** : solidarités > 33 à 43
- **3ème commission** : éducation, culture > 44 à 51
- **4ème commission** : infrastructures et transports > 52 à 60
- **5ème commission** : développement durable des territoires > 61 à 68

IV. AUTRES STRUCTURES > 70 à 75

V. ÉVÈNEMENTS 2017 > 76 à 78

I

LA CREUSE EN CHIFFRES

I

TERRITOIRE

> **5 565** km²

> **320 000** ha de surface agricole utile
(soit 65% de la superficie du département)

> **11 192** km de routes
dont > **4 400** km de routes
départementales soit 37 m/habitant
(ratio le plus élevé de France)

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

> **15** cantons

> **1** communauté d'agglomération
(≈ 28 000 habitants)

> **7** communautés de communes

> **258** communes

EDUCATION

> **184** établissements
scolaires
dont > **18** collèges
> **4 384** collégiens

TOURISME

> **1 200** emplois liés
au tourisme

> **426** km de véloroutes
aménagées

> **5 500** km d'itinéraires
de randonnée balisés

POPULATION

> **120 365** habitants (Source INSEE 2015), soit 2% de la population de la région Nouvelle Aquitaine

> **22** habitants/km²

> **53%** de plus de 60 ans (estimation INSEE janv. 2018)

> **87 000** logements dont 12 300 vacants et 17 800 résidences secondaires

ECONOMIE / EMPLOI

> **4 697** entreprises (CCI Creuse - 2017)

> **250** créations d'entreprises (CCI Creuse - 2017)

> **5 090** associations

ENVIRONNEMENT

> **5 500** km de cours d'eau

> **3ème** département pour la qualité de l'eau en 2016 (Palmarès de l'écologie de l'hebdomadaire La Vie)

> **1** Réserve Naturelle Nationale

> **1** Parc Naturel Régional

II

L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

II

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée est constituée de **30 conseillers départementaux** respectant la parité (soit 1 femme et 1 homme par canton), élus au suffrage universel direct. Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques. Si nécessaire, elle peut aussi être rassemblée par la Présidente à tout autre moment.

LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des Conseillers départementaux : la **Présidente**, les **8 Vice-Présidents** et **11 autres Conseillers** départementaux de toutes sensibilités politiques. Sur délégation de l'Assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du Département. Elle se réunit une fois par mois.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les Conseillers départementaux siègent tous au moins à l'une des **5 commissions** thématiques.
Ils étudient les dossiers qui leur sont soumis et donnent des avis afin de préparer les réunions de l'Assemblée départementale.

II

1ÈRE COMMISSION
« Administration générale, personnel, finances »

> Jérémie SAUTY (Président)
> Gérard GAUDIN
> Catherine DEFEMME
> Catherine GRAVERON
> Jean-Jacques LOZACH
> Jean-Luc LÉGER
> Etienne LEJEUNE

2ÈME COMMISSION
« Solidarités »

> Marie-Thérèse VIALLE (Présidente)
> Patrice MORANÇAIS
> Marie-Christine BUNLON
> Hélène PILAT
> Catherine DEFEMME
> Jean-Baptiste DUMONTANT
> Marie-France GALBRUN
> Marinette JOUANNETAUD

3ÈME COMMISSION
« Education, culture »

> Thierry GAILLARD (Président)
> Laurent DAULNY
> Annie CHAMBERAUD
> Hélène FAIVRE
> Nicole PALLIER
> Isabelle PÉNICAUD
> Guy AVIZOU

4ÈME COMMISSION
« Infrastructures et transports »

> Franck FOULON (Président)
> Hélène FAIVRE
> Bertrand LABAR
> Thierry GAILLARD
> Philippe BAYOL
> Agnès GUILLEMOT

5ÈME COMMISSION
« Développement durable des territoires »

> Catherine GRAVERON (Présidente)
> Nicolas SIMONNET
> Thierry GAILLARD
> Catherine DEFEMME
> Franck FOULON
> Eric JEANSANNETAS
> Pauline CAZIER
> Armelle MARTIN

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Sous l'autorité de la Présidente, les **services de l'administration** départementale préparent les rapports et constituent les dossiers éclairant les décisions des élus. Ces décisions sont ensuite mises en œuvre par les services départementaux.

EN CHIFFRES ▼

140
rapports présentés lors des 5 réunions du Conseil départemental

348
rapports présentés lors des 9 réunions de la Commission permanente

II

COMPÉTENCES RENFORCÉES

- Enfance, famille, jeunesse
- Action sociale de proximité
- Autonomie (vieillissement et handicap)
- Insertion, logement
- Aides aux territoires

COMPÉTENCES MAINTENUES

- Education
- Routes
- Tourisme
- Agriculture
- Laboratoire
- Environnement
- Aménagement numérique
- Culture
- Patrimoine
- Sports, loisirs de nature
- Transport adapté

COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES

- Transport interurbain et scolaire
- Aides directes aux entreprises

LES SERVICES, LE FONCTIONNEMENT

> Plus de 1 100 agents répartis sur l'ensemble du territoire

> 140 métiers différents (cuisinier des collèges, agent technique, technicien de laboratoire, assistant administratif, travailleur social, mécanicien, assistant familial,…)

> 6 Unités Territoriales d'Action Sociale

> 6 Unités Territoriales Techniques

> 23 centres d'exploitation

> 18 collèges

> 95 bâtiments/sites gérés par le Conseil départemental sur l'ensemble du département dont :

- > 16 collèges (les 2 cités mixtes étant gérées par la Région)
- > 2 établissements d'enseignement (Université)
- > 32 bâtiments techniques (centres d'exploitation, UTT, Parc, PAT…)
- > 14 bâtiments à vocation sociale (UTAS, maisons du Département, PJS…)
- > 14 bâtiments à vocation culturelle, associative et de loisir (Centre Culturel et Artistique Jean-Lurçat, Archives Départementales, centres de vacances…)
- > 4 bâtiments à vocation aménagement et environnement (Laboratoire, Etang des Landes…)
- > 11 bâtiments pour les services généraux (Hôtel du Département et ses annexes)
- > 2 bâtiments dédiés à la sécurité (casernes de gendarmerie)

> 450 véhicules, engins et équipements dédiés à l'entretien des routes

> Plus de 80 véhicules de services

II

PRÉSIDENTE

Valérie SIMONET
presidente@creuse.fr

CHEF DE CABINET
Béatrice BOUDARD
Tél. 05 44 30 23 87
bboudard@creuse.fr

SÉCRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENTE
Tél. 05 44 30 23 14
et/ou 05 44 30 23 15

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Guillaume THIRARD
Tél. 05 44 30 23 30 - gthirard@creuse.fr

DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Françoise BARDIN
Tél. 05 44 30 27 79 - fbardin@creuse.fr

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Guy-Noël OUEDRAOGO
Tél. 05 44 30 23 58 - gnouedraogo@creuse.fr

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Annie LALANDE
Tél. 05 44 30 23 36 - alalande@creuse.fr

DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET
Martine LOUIS
Tél. 05 44 30 23 32 - mlouis@creuse.fr

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DES SYSTÉMES DE COMMUNICATION
Laurent CAZIER
Tél. 05 44 30 23 37 - lcazier@creuse.fr

PÔLE JEUNESSE ET SOLIDARITÉS

Marie-Françoise FOURNIER
Tél. 05 44 30 23 40 - mffournier@creuse.fr

DIRECTION DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL
Cécile MOUTAUD
Tél. 05 44 30 23 45 - cmoutaud@creuse.fr

DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE ET DE LA JEUNESSE
Cécile DAUDONNET
Tél. 05 44 30 23 66 - cdaudonnet@creuse.fr

DIRECTION DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE
Karine SALLOT
Tél. 05 44 30 23 46 - ksallot@creuse.fr

DIRECTION DE L'INSERTION ET DU LOGEMENT
Emmanuelle CUGURNO
Tél. 05 44 30 23 43 - ecugurno@creuse.fr

DIRECTION DES ACTIONS SOCIALES DE PROXIMITÉ
Françoise LAPORTE
Tél. 05 44 30 23 44 - flaporte@creuse.fr

GIP MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES
Marie-Françoise FOURNIER / Bernadette MERTENS
Tél. 05 44 30 23 76 - bmertens@creuse.fr

*PARC DÉPARTEMENTAL

Frédéric RANCIER
Tél. 05 55 51 11 10 - francier@creuse.fr

MAISONS DU DÉPARTEMENT

AUBUSSON

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Isabelle SIQUOT
Tél. 05 55 67 72 03 / isiquot@creuse.fr

***UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Christophe GARRAUD
Tél. 05 55 66 40 32 / cgarraud@creuse.fr

AUZANCES

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Aude DESGRANGES
Tél. 05 55 83 70 01 / adesgranges@creuse.fr

***UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Eric VANDERSTRAETE
Tél. 05 55 83 89 45 / evanderstraete@creuse.f

BOURGANEUF

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Marie-Hélène BARDE
Tél. 05 55 54 01 46 / mhbarde@creuse.fr

***UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Jacques JAMILLOUX
Tél. 05 55 64 06 93 / jjamilloux@creuse.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Guillaume THIRARD
(par interim)

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Annie AGEORGES Tél. 05 44 30 24 26 - aageorges@creuse.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Pascale BUGAT
Tél. 05 44 30 23 62 - pbugat@creuse.fr

BIBLIOTHÉQUE DÉPARTEMENTALE
Viviane OLIVIER
Tél. 05 44 30 23 51 - volivier@creuse.fr

DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE
Eric Mathé
Tél. 05 44 30 27 36 - emathe@creuse.fr

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS
Annie AGEORGES
Tél. 05 44 30 28 21 - aageorges@creuse.fr

LABORATOIRE D'ANALYSES
Jean-Pierre BARREAUD
Tél. 05 55 81 87 44 - jpbarreaud@creuse.fr

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PATRIMOINES
Michel MANVILLE
Tél. 05 44 30 23 68 - mmanville@creuse.fr

MISSION CULTURE Tél. 05 44 30 26 75

MISSION ECONOMIE ET TOURISME
Jacques BOURZAT
Tél. 05 44 30 23 38 - jbourzat@creuse.fr

MISSION ECO-DÉPARTEMENT
Christine DE REYNAL
Tél. 05 44 30 24 27 - cdereynal@creuse.fr

PÔLE AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS

Vincent TUOT
Tél. 05 44 30 23 52 - vtuot@creuse.fr

DIRECTION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DU SÉCRETARIAT GÉNÉRAL
Pierre WIDMANN Tél. 05 44 30 23 53 - pwidmann@creuse.fr

DIRECTION DES ROUTES
Pierre LAPENDRY
Tél. 05 44 30 23 55 - plapendry@creuse.fr

DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DES COLLÈGES
Jérôme BOISSIER
Tél. 05 44 30 23 54 - jboissier@creuse.fr

DIRECTION DES TRANSPORTS
Bouchaïb KHALLOUKY
Tél. 05 44 30 23 56 - bkhallouky@creuse.fr

BOUSSAC

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Brigitte AMISET
Tél. 05 55 82 07 02 / bamiset@creuse.fr

***UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Jean-Michel BLOIS *(par interim)*
Tél. 05 55 65 07 26 / jmblois@creuse.fr

GUÉRET

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Véronique HENAULT / Jean-Paul BLOCH
Tél. 05 44 30 23 48/49 vhenault@creuse.fr - jpboch@creuse.fr

***UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Jean-Michel BLOIS
Tél. 05 44 30 27 83 / jmblois@creuse.fr

LA SOUTERRAINE

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Ludovic MARTIN
Tél. 05 55 63 93 09 / lmartin@creuse.fr

***UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Guy LEBLANC
Tél. 05 55 89 88 41 /gleblanc@creuse.fr

II

COMPTE ADMINISTRATIF

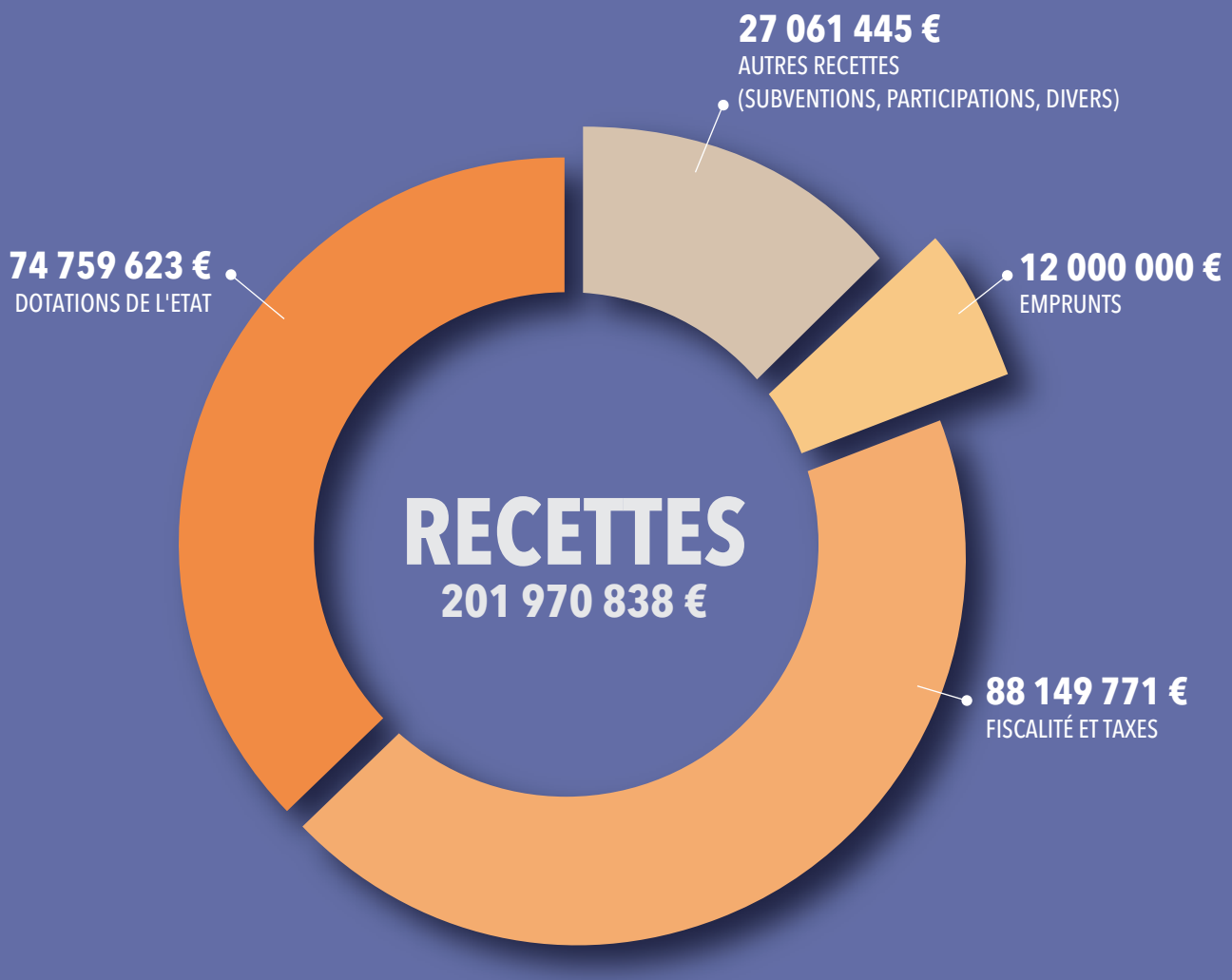

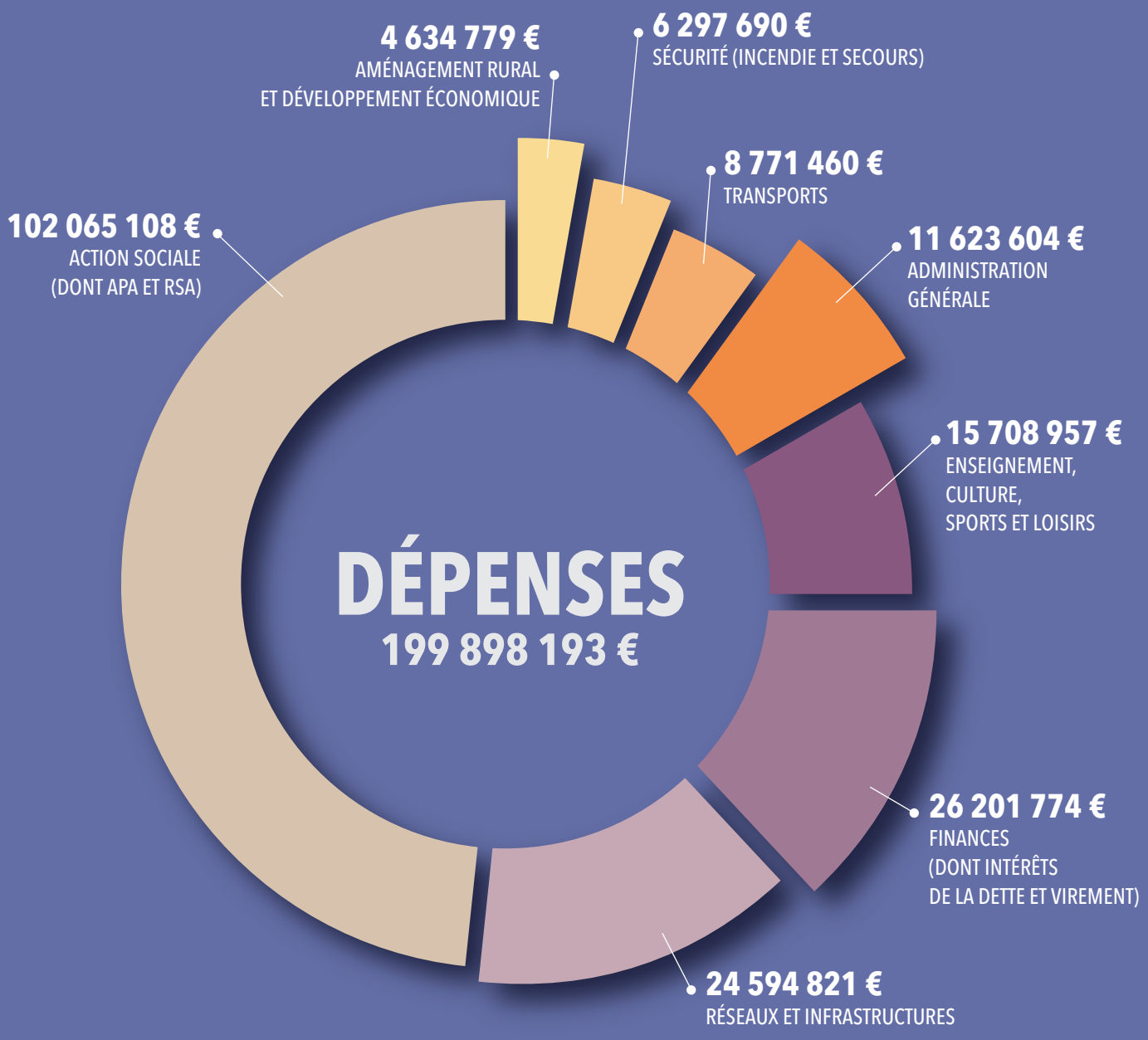

MONTANT DES DÉPENSES DE PERSONNEL 2017 : 312 € / HABITANT

Il s'agit du montant le plus élevé de la région Nouvelle-Aquitaine.
Seulement 5 Départements, de moins de 200 000 habitants, ont une charge aussi importante, supérieure à 300 € par habitant, dont le Gers et la Lozère.

III

FONCTIONNEMENT ET COMPÉTENCES

III

1ère commission : administration générale, personnel, finances

Afin de déployer l'action départementale, la collectivité met à disposition de ses services des moyens de fonctionnement en conséquence. De plus, dans un souci d'amélioration du service public, la collectivité développe des pratiques internes innovantes.

> Gestion des ressources humaines

> Affaires financières (budget, comptabilité…)

> Affaires juridiques (contentieux, marchés publics, etc)

> Gestion et entretien du patrimoine immobilier

> Systèmes d'information (réseau informatique, téléphonie, matériel informatique, etc)

> Administration générale et fonctionnement, modernisation

> Sécurité des biens et des personnes

EN CHIFFRES ▼

890 000 € investis dans les collèges	**670 000 €** investis dans les bâtiments	**131 321** titres repas distribués aux agents
38 réunions dédiées au dialogue social	**146** marchés publics (ou lots) notifiés	**178 000 €** de dépenses d'affranchissement pour le courrier postal (-8,4 % par rapport à 2016 malgré l'augmentation des tarifs postaux)
1 500 factures reçues via Chorus	**2 800** lignes budgétaires	

III

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

UNE CONVENTION CADRE POUR LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE LA COLLECTIVITÉ

Notre collectivité a souhaité préciser les modalités de disponibilité opérationnelle et de disponibilité pour la formation de ses agents « sapeurs-pompiers volontaires » via une convention cadre.

C'est à ce titre qu'une réunion a été organisée le 13 juin afin de recueillir l'avis de ces agents qui peuvent intervenir sur tout le territoire creusois à toute heure de la journée et de la nuit. L'objectif est de leur permettre de concilier vie professionnelle et exécution de leur mission de pompier (dans le respect des nécessités du service).

Ce document contractuel a été signé le 28 septembre avec la Présidente, le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours et les agents concernés.

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

ENTRETIEN ET GESTION DU PARC DE BÂTIMENTS

Les 7 agents de la Direction des Bâtiments gèrent un parc immobilier réparti sur 95 sites. Ils collaborent étroitement avec l'ensemble des services afin de mener leurs missions d'entretien, de réparation et de maintenance du patrimoine immobilier. Ils assurent également le pilotage des travaux d'amélioration, de mise aux normes et de modernisation des bâtiments.

Mise en accessibilité des établissements recevant du public

Dans le cadre de la loi pour l'égalité des droits et des chances, l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) du Département prévoit les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (ERP) sur une période s'étalant jusqu'en 2024. Le montant total estimé de la mise en accessibilité sur 9 ans est de 7,5 M€ pour 63 établissements.

En 2017, 170 000 € de travaux ont été engagés dans 8 bâtiments :

- Le collège Martin Nadaud (Guéret)
- Le Laboratoire Départemental d'Analyses (Ajain)
- Le Conservatoire Emile Goué (Guéret)
- La Bibliothèque départementale (Guéret)
- La gendarmerie de La Courtine
- La MDPH (Guéret)
- L'UTAS de Boussac
- Le service de Médecine Préventive (Guéret).

En 2018, des travaux sont prévus dans les bâtiments des Pôles « Aménagement et Transports » et « Stratégies Territoriales », avenue Pierre Leroux à Guéret, aux Archives départementales, ainsi qu'aux collèges d'Ahun et de Bonnat.

Sécurisation

La sécurisation des collèges suite à la mise à jour des Plans Particuliers de Mises en Suretés (PPMS) des établissements au risque terroriste s'est poursuivie et les premiers travaux subventionnés par l'Etat (30%) ont été réalisés avec la clôture du collège de Dun-le-Palestel.

Montant global du programme : 380 000 €.

La suite des travaux devrait intervenir en 2018 dans l'ensemble des établissements.
De nombreux travaux ont été réalisés dans l'ensemble des bâ-

III

Entretien et modernisation

timents gérés par la collectivité :

• la fin de la construction d'une salle d'évolution au collège de Parsac, mise en service en février 2017 et dont le coût total des travaux s'est élevé 1 450 000 €.

• la réfection de la toiture-terrasse du bâtiment 5, rue Alexandre Guillon à Guéret pour 45 000 €.

• le renforcement de la charpente et la réfection du clocheton du bâtiment de l'IUFM/IUT de GUERET pour un montant de 140 000 €.

• la réfection des gouttières du bâtiment du Pôle Jeunesse et Solidarités pour 60 000 €.

• le remplacement de menuiseries extérieures dans plusieurs bâtiments et collèges.

Il est également à noter la signature, le 6 avril 2017, d'une convention entre le Département et la Région Nouvelle-Aquitaine relative à l'opportunité, aux objectifs et au financement de l'opération de restructuration de la cité scolaire Raymond Loewy de La Souterraine. Sur une opération estimée à 11,4 M€ HT, cette convention fixe une participation plafonnée pour le Département à hauteur de 5 M€.

Politique de maîtrise des énergies

Potentiel photovoltaïque des toitures

Une étude concernant le potentiel photovoltaïque des toitures des bâtiments de la collectivité a été réalisée afin d'identifier et hiérarchiser le potentiel des éventuels projets, de vérifier la faisabilité technique des différents sites et d'évaluer les enjeux des projets.

Audit énergétiques des collèges

14 collèges ont bénéficié d'audits énergétiques (90 000 €) permettant de définir des solutions d'amélioration en vue de compléter le Plan Pluriannuel d'Investissement dans l'objectif de diminuer les consommations en énergie tout en augmentant le confort de vie dans les bâtiments. Trois scénarii ont été étudiés :

• RT Rénovation (Règlementation Thermique Rénovation).

• BBC rénovation (Bâtiment Basse Consommation Rénovation).

• Scénario « Facteur 4 ».

Certificats d'Economie d'Energie

Le Département a conventionné avec une société chargée de la mise en place de la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie du programme PRO-INNO-08. En lien avec ce programme, en 2018, la priorité sera donnée aux remplacements de menuiseries dans les collèges et les bâtiments administratifs dont la valorisation des CEE est très favorable.

Exploitation des installations thermiques

Le marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments de la collectivité arrivant à échéance fin 2018, le travail préparatoire au renouvellement de ce marché a été engagé en 2017 et un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage a été retenu dans l'objectif de lancer la consultation mi-2018.

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

MUTUALISATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL DE MÉDECINE PRÉVENTIVE

Après avoir mutualisé le service de médecine du travail avec le Centre de gestion de la fonction publique de la Creuse, le Conseil départemental, à travers son service départemental de médecine préventive, assure également, depuis avril 2017, le suivi médical des agents des établissements sanitaires et médicaux-sociaux membres du Groupement de Coopération Sanitaire-Service Interétablissements Creusois (GCS-SIC). Pour ce faire une infirmière, une secrétaire médicale ainsi qu'un médecin ont été recrutés.

Le service départemental de médecine préventive représente désormais :

- 18 établissements membres du GCS-SIC
- 6 nouveaux sites de consultation répartis sur le territoire
- + de 1000 visites pour les agents du secteur sanitaire et médicosocial
- + de 700 visites pour les agents du Conseil départemental
- + de 600 visites pour les agents relevant du centre de gestion.

III

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

DÉMATÉRIALISATION DE LA RÉCEPTION DES FACTURES : CHORUS PRO

Depuis le 1er janvier 2017, l'Etat a ouvert le portail internet « Chorus Pro » afin de permettre aux entreprises fournisseurs des collectivités territoriales en biens ou en services, de transmettre leurs factures par voie électronique. Pour assurer la gestion de ces factures dématérialisées, la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication a déployé un nouvel outil de communication en interne : le i-parapheur ou parapheur électronique.

Chorus Pro est un service gratuit qui permet aux fournisseurs l'envoi de factures sous format électronique à leurs clients publics.
Au final, la dématérialisation complète de ce processus devrait aboutir à un traitement et un paiement plus rapides des factures et une diminution de la consommation de papier.

L'utilisation de la plateforme « Chorus Pro » est obligatoire. Son déploiement se fera progressivement. Cette démarche va s'appliquer à tous les fournisseurs, selon le calendrier suivant :

- en 2017 pour les quelques 200 plus grandes entreprises françaises et toutes celles qui souhaitent dès maintenant dématérialiser leurs envois.
- en 2018 pour les 45 000 entreprises de taille intermédiaire.
- en 2019 pour les 136 000 petites et moyennes entreprises.
- en 2020 pour les micro-entreprises.

i parapheur Chorus Pro

ZOOM SUR... ▼

La dématérialisation de la gestion des frais de déplacement et la convention pour le contrôle allégé avec la DGFIP

Solange LAFAYE
Cheffe de projet, Directrice adjointe des ressources humaines en charge du Pôle gestion administrative
« Un projet novateur qui s'inscrit dans notre dynamique de modernisation de nos pratiques : un projet qui en annonce d'autres… »

Sylvie BOISSIER
Cheffe du service gestion et développement des compétences, organisation et évaluation
« Qui m'aurait dit en 2014, alors que je débutais un benchmark auprès des Conseils Généraux de France sur l'informatisation de la gestion des frais de déplacement, que 4 ans plus tard, nous serions récompensés par le Prix des Bonnes pratiques. Ce prix, c'est une récompense du travail, initié par mon service, au service de tous, impliquant tous les niveaux de la hiérarchie, avec un objectif commun, travailler mieux. »

Cette action s'inscrit dans un processus global d'optimisation du fonctionnement de la collectivité à travers la dématérialisation des procédures. Gagner en efficacité et en rapidité tout au long du processus de traitement des demandes pour un remboursement plus rapide des agents (délai raccourci à 3-5 jours), une sécurisation juridique et opérationnelle du dispositif pour la collectivité et la paierie départementale, une baisse des coûts de gestion… tels sont les objectifs de la convention signée le 28 juin 2017 entre le Conseil départemental et la Direction Générale des Finances Publiques. Notre Département devient ainsi le premier Département de la région Nouvelle-Aquitaine à signer ce type de convention.

III

ZOOM SUR... ▼

Un projet transversal qui a nécessité l'implication de plusieurs services

Ce projet innovant a été une réussite grâce à la forte mobilisation de tous les services de la collectivité :

• le service gestion et développement des compétences, organisation et évaluation en charge de la gestion des déplacements,

• le service études et logiciels, administrateur du logiciel NOTILUS qui permet le traitement dématérialisé de la gestion des déplacements,

• la direction des finances et du budget chargée des relations avec la paierie départementale pour le remboursement des frais engagés par les agents,

• le secrétariat général de la DGS, coordonnateur du projet.

• les services qui ont accepté d'être pilotes lors de la mise en place du nouveau logiciel.

Ce projet fait suite au travail important déjà accompli par nos services en matière de dématérialisation de la gestion des déplacements avec le déploiement du logiciel NOTILUS.

Cette procédure va bénéficier à tous en permettant de gagner en efficacité et en rapidité tout au long du processus de traitement des demandes : remboursement plus rapide pour les agents (délai raccourci à 3-5 jours), sécurisation juridique et opérationnelle du dispositif pour la collectivité et la paierie départementale, baisse des coûts de gestion…

Cette démarche, pour laquelle notre collectivité est précurseur, est encore un excellent exemple de ce que nous savons faire, dans le cadre d'un projet transversal impliquant plusieurs services, en matière de modernisation et d'amélioration de nos pratiques.

Ce projet novateur a permis au Conseil départemental de se distinguer et d'être lauréat du prix régional des bonnes pratiques remis par l'Association Française pour la Qualité et la Performance le jeudi 18 janvier 2018.

PRIX DES BONNES PRATIQUES
QUALITÉ & PERFORMANCE
ÉDITION RÉGIONALE AQUITAINE

2ème commission : solidarités

Les politiques sociales sont au cœur des compétences du Département et s'exercent en particulier dans les UTAS, au plus près de tous les Creusois. Notre mission de solidarité humaine s'attache à rapprocher insertion et réussite et à favoriser la qualité de vie de tous.

> Familles (missions médicosociales, prévention, protection, adoption, etc)

> Personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, transport spécialisé, accompagnement et prestations)

> Insertion (accompagnement de bénéficiaires du RSA et des contrats aidés)

> Logement (aides à l'habitat)

> Action sociale de proximité (UTAS : Unités Territoriales d'Action Sociale ; mise en œuvre des politiques sociales au plus près des creusois)

III

EN CHIFFRES ▼

52,15% du budget global consacré à l'aide sociale	**2 571** foyers allocataires du RSA	**313** enfants placés en famille d'accueil
3 292 bénéficiaires de l'APA à domicile	**2 004** bénéficiaires de l'APA en établissement	**659** bénéficiaires de la PCH
3 300 examens pédiatriques réalisés par la PMI	**8 220** apports sociaux réalisés par les assistants sociaux « polyvalence de secteur »	•

> 2ème commission : solidarités

SCHÉMA TERRITORIAL DES SERVICES AUX FAMILLES

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental porte les politiques de la famille. En 2010, ce dernier a décidé de réunir en un schéma unique toutes les actions qu'il portait ainsi que celles de ses partenaires. Cette volonté s'est accentuée par la 3ème génération de schéma territorial des services aux familles mis en place entre le Département, l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole.

Ce nouveau schéma, établi pour 5 ans, a pour objectif de garantir le soin, le développement et l'éducation de l'enfant à travers des orientations et un plan d'actions.

Les orientations

Centré autour de la notion de parentalité, le schéma s'inscrit dans une politique qui consiste à épauler les parents en les informant et les écoutant. Afin qu'ils assument pleinement leur rôle, il met à leur disposition des services et des moyens. Il traite de la périnatalité, de la prévention précoce et la protection de l'enfance, de la petite enfance et la parentalité et, enfin, de la jeunesse.

Le diagnostic partagé fait état des besoins sur les territoires. Il s'agit, ensuite, de développer des services aux familles afin de réduire les inégalités territoriales et sociales.

La Creuse reste le premier département de France en matière de protection administrative et judiciaire des enfants et des jeunes. Le réseau périnatalité, initié avec les hôpitaux et la pédopsychiatrie, est cité en exemple à l'extérieur de département, et la PMI s'ouvre à un public de plus en plus large. Ceci est la traduction des effets d'une prévention très précoce et d'un soutien massif aux familles.

III

> 2ème commission : solidarités

LOI RELATIVE À L'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ ET AU VIEILLISSEMENT (ASV)

La mise en œuvre de la loi ASV a impliqué une nécessaire adaptation des pratiques, des outils et de la communication. En plus de la révision des plans d'aide, deux instances centrales à la loi ont été mises en place : la Conférence des Financeurs pour la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) et le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

CFPPA

La CFPPA a publié son premier Appel à Projets et voté un plan de prévention comprenant 44 actions collectives couvrant l'ensemble du territoire creusois pour un budget de 373 380 € (forfait autonomie compris) et 20 000 € d'actions individuelles en lien avec la participation au financement du pack domotique à domicile.

CDCA

Le CDCA a été installé ainsi que ses deux formations spécialisées en lien avec l'âge et le handicap. Les documents nécessaires à leur fonctionnement (règlement intérieur et arrêté de composition) ont été adoptés et chaque formation spécialisée a défini sa feuille de route concernant les réflexions à mener sur 2018.

La loi ASV a également modifié en profondeur les règles budgétaires et comptables s'appliquant aux Etablissements médico sociaux pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Elle a introduit le principe de socle de prestations relatives à l'hébergement afin de renforcer la transparence des tarifs ; la mise en place de l'EPRD (état prévisionnel des recettes et des dépenses) et la signature de CPOM en substitution des actuelles conventions tripartites. Cette réforme a entrainé un changement de culture avec le passage d'une analyse budgétaire à une analyse financière. Elle a généré un important travail pour les services, en accompagnement des établissements. La coordination avec les services de l'ARS est fondamentale.

> 2ème commission : solidarités

SOUTIEN AUX AIDES À DOMICILE RENFORCÉ

Le Département poursuit son action en faveur de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie en confortant le soutien qu'il apporte aux Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), en partenariat avec la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).
La convention entre le Département et la CNSA (2016-2019) a été renouvelée avec de nouvelles actions permettant d'améliorer les conditions de travail des aides à domicile. En effet, les SAAD, de par leur proximité et leurs interventions quotidiennes, jouent un rôle essentiel non seulement en termes de soutien matériel mais aussi moral, et représentent ainsi un véritable levier de lutte contre l'isolement. En ce sens, les SSAD bénéficient de l'accompagnement d'un ergothérapeute et d'un préventeur des risques professionnels. Cette action expérimentale en partenariat avec la CARSAT et l'ARACT est unique en France.

Une meilleure information des particuliers employeurs

La convention prévoit également des actions visant une meilleure information des particuliers ayant fait le choix de salarier leur intervenant à domicile et qui méconnaissent parfois leurs responsabilités et devoirs en tant qu'employeur. Les services mandataires assistent les particuliers employeurs lors de la recherche de salariés, la signature d'un contrat de travail, le remplacement en cas de maladie ou pendant les congés, les obligations règlementaires, la phase de licenciement.

Les SAAD, ce sont :

750 000
heures réalisées en prestataire

+ 5 000
personnes aidées

III

> 2ème commission : solidarités

CONVENTION AVEC LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA) POUR LE SUIVI DES EXPLOITANTS AGRICOLES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Les travailleurs sociaux du Département ont établi le constat que les exploitants agricoles bénéficiaires du RSA sont fréquemment victimes de rupture de parcours dans leur démarches administratives. Leur accès aux prestations sociales est souvent complexifié car ils relèvent d'un régime particulier de sécurité sociale, la MSA. Afin de proposer une aide efficace à ces exploitants agricoles, le Conseil départemental a souhaité veiller à la cohérence des accompagnements afin d'éviter toute rupture de parcours et renforcer le travail en réseau des professionnels de la MSA intervenant auprès d'une même famille.

C'est pourquoi, depuis le 1er juillet 2017, une convention Département/MSA confie à la MSA du Limousin le suivi des bénéficiaires du RSA non-salariés agricoles. Ce partenariat permet l'accompagnement de 83 personnes via un système de guichet unique basé à la MSA qui simplifie les démarches administratives. Les travailleurs sociaux du Département travaillent en étroite collaboration avec le personnel de la MSA sur chaque dossier.

A travers cette démarche, le Département a pour objectif de replacer l'usager au centre des politiques d'insertion, privilégiant une approche globale de l'accompagnement.

> 2ème commission : solidarités

FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)

2 514 226 € de crédits FSE ont été alloués au Conseil départemental pour la période 2015-2017 au titre du programme opérationnel national FSE pour l'emploi et l'inclusion en métropole 2014-2020.

A l'issue de ce plan triennal 2015-2017, 96 % de cette subvention globale a pu être programmée. Conformément au Pacte Territorial d'Insertion 2015-2020 dans lesquelles s'inscrivent les opérations cofinancées par le FSE, 3 appels à projets départementaux ont été publiés en 2017 et 6 opérations ont été programmées, certaines en réponse à des appels à projets lancés en 2016.

Appels à projets émis en 2017 :

- Lever les freins à la mobilité – mise en réseau des acteurs 2018
- Lever les freins linguistiques 2018
- Passerelles vers l'entreprise 2018

Opérations programmées en 2017 :

- Lever les freins linguistiques
- Lever les freins linguistiques 2018
- Lever les freins à la garde d'enfants pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle
- Réseau des Acteurs de la Mobilité en Creuse 2018
- Passerelles vers l'entreprise 2018
- Projet de création d'une fabrique à Initiatives

L'année 2018 sera, quant à elle, consacrée au bilan de la période 2015-2017, ainsi qu'à l'élaboration et au lancement de la nouvelle convention de subvention globale FSE 2018-2020.

l'Europe s'engage en France avec le FSE

III

La lutte contre l'illettrisme

La démarche proposée par la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de La Souterraine traduit une volonté du Département de lutter contre l'illettrisme qui est identifié comme un frein social majeur à l'insertion professionnelle des publics souffrant de cette problématique. Il s'agit de créer une synergie entre les acteurs de cette thématique sur le territoire. L'alphabétisation et l'apprentissage du français langue étrangère sont aussi visés par cette opération.

L'action se décline sur l'ensemble du territoire à travers un réseau de 4 prestataires qui aident le porteur à identifier les publics éligibles et mettent à disposition leurs locaux pour l'organisation des ateliers. Les publics orientés vers l'opération sont accompagnés dans le cadre d'ateliers d'apprentissage du français animés par la MJC et sont soutenus par un réseau de bénévoles dans leur quotidien.

De 2016 à 2017, 90 personnes ont été accueillies dans cette démarche d'un coût total de 105 047 € avec une participation FSE prévisionnelle de 56 999 €.

La mobilité

Afin d'accompagner les publics en insertion professionnelle rencontrant des problèmes de mobilité (pas de véhicule personnel, personne non titulaire du permis de conduire, etc.) la Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Ouest Creuse (MEFBOC) a répondu à l'appel à projet « Mise en réseau des acteurs et développement des actions mobilité » lancé par le Conseil départemental en 2015. L'opération s'élève à un coût total de 702 569 € avec une participation FSE prévisionnelle de 413 243 €.

Ainsi, la MEFBOC, via 5 associations partenaires réparties sur l'ensemble du territoire, assure une prise en charge globale des demandeurs. Celle-ci va du diagnostic du problème de mobilité jusqu'à l'élaboration d'une solution adaptée (location d'un véhicule, aide à l'obtention du permis, etc.) en lien avec le projet professionnel de la personne concernée.
776 personnes ont bénéficié de ce dispositif entre 2015 et 2017.

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN DÉLÉGUÉ AU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

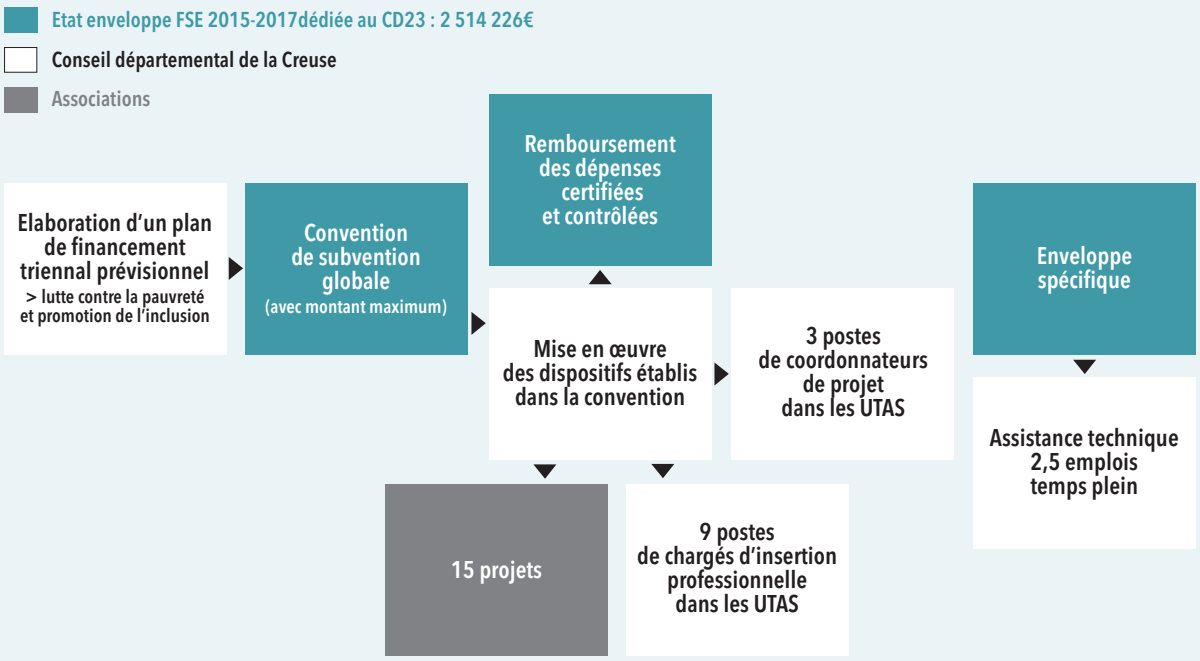

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

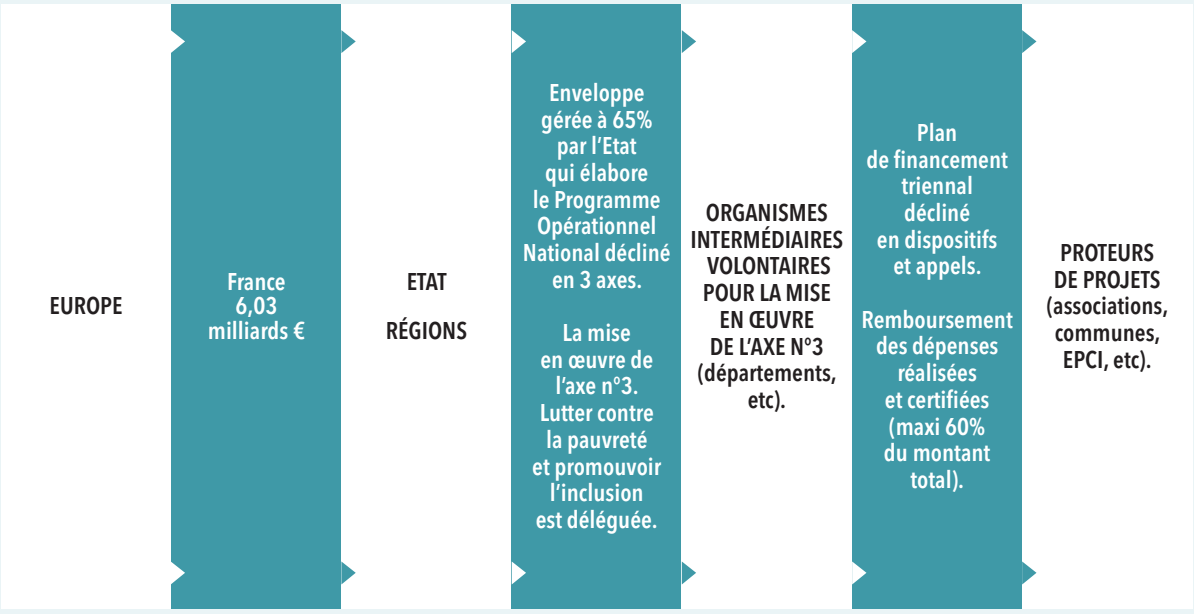

III

ZOOM SUR... ▼

La « Cellule habitat »

Marie-Françoise FOURNIER
Directrice générale adjointe en charge du Pôle Jeunesse et Solidarités

« Le service habitat est le fruit d'un travail de réflexion et de concertation qui a nécessité de très nombreux échanges entre les communautés de communes, les services de l'Etat et le Conseil départemental. Il a généré une dynamique de territoire et s'est concrétisé par un dispositif innovant et efficace, qui a été salué lors de la remise du prix régional des bonnes pratiques par l'Association Française pour la Qualité et la Performance. Nous sommes fiers de la prestation offerte aux Creusois, et des partenariats qui se sont créés autour de ce service afin de soutenir les publics les plus fragiles dans ce qu'ils ont de plus important pour garantir leur autonomie et respecter leur projet de vie : leur maison ».

Afin d'accompagner la redéfinition de l'intervention de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) sur le territoire, le Département a créé fin 2016, un dispositif unique de mise en œuvre des politiques en faveur de l'amélioration de l'habitat - Programme d'Intérêt Général (PIG) « autonomie » et « précarité énergétique et habitat indigne » : le service habitat.
Celui-ci s'appuie sur une seule contractualisation avec l'ANAH à l'échelon départemental dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Conseil départemental avec la création d'une équipe pluridisciplinaire intégrée aux services du Conseil départemental, permettant d'intervenir sur tous les niveaux des dossiers.
Cette pratique apporte une simplification des dispositifs, la sécurisation, une meilleure efficacité des process au service des usagers.
La Creuse, en tant que département expérimentateur d'un nouveau mode opératoire initié par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), a renforcé l'accès aux aides du programme Habiter mieux afin de permettre aux propriétaires occupants et aux bailleurs d'engager des travaux permettant de réaliser des économies d'énergie.
Un fonds d'avance pour les travaux a été créé en faveur des publics les plus fragiles. Adossée au dispositif Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, cette innovation a été remarquée.

Enfin, des assises de l'habitat ont été organisées les 22 et 23 juin et ont réuni sur deux jours de nombreux acteurs.

Après un an de fonctionnement :
• Les objectifs sont atteints en matière de constitution d'une équipe pluridisciplinaire et de complémentarité des compétences : des techniciens sont en charge de l'ensemble du volet technique. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des artisans.
• Des partenariats ont été recréés de manière homogène, comme avec l'organisme bancaire à vocation sociale PROCIVIS.
• L'échelle départementale a permis de conserver une approche de proximité et une visibilité du dispositif, notamment par le partenariat avec les EPCI. Le potentiel de dossiers est relativement important et a permis d'atteindre les objectifs en termes d'adaptation à la perte d'autonomie et d'amélioration énergétique. Les situations d'habitat indigne demandent, quant à elles, un temps d'accompagnement plus important.

Au 31 décembre :
• 250 dossiers au titre de l'autonomie en cours de traitement.
• 337 dossiers pour l'amélioration énergétique.
• 38 dossiers pour la lutte contre l'habitat indigne.

Le service habitat a été distingué par un diplôme à l'occasion de la remise du prix régional des bonnes pratiques par l'Association Française pour la Qualité et la Performance le 18 janvier 2018.

Après neuf mois de fonctionnement, ce sont 306 dossiers qui ont été déposés auprès de la délégation locale, ce qui constitue un chiffre honorable, au regard du temps nécessaire au montage d'un dossier (environ trois mois minimum). A l'occasion du comité de pilotage du 23 mars 2017, l'ANAH, qui a particulièrement souhaité cette réorganisation, a exprimé sa satisfaction de disposer d'un interlocuteur unique et donc d'un traitement unifié des dossiers.

III

3ème commission : éducation, culture

Le Conseil départemental porte une attention particulière à la vie scolaire des jeunes creusois en intervenant à différents niveaux. De la même façon, il encourage les projets sportifs, artistiques et culturels.

> Politique éducative (aide aux associations)
> Collèges et cités scolaires (fonctionnement, restauration, accompagnement de la vie éducative, classes découvertes)
> Enseignement du premier degré (allocation cantine, classes découvertes, etc)
> Soutien au monde sportif
> Protection et animation du patrimoine
> Archives départementales
> Lecture publique
> Politique culturelle

EN CHIFFRES ▼

•	**4 384** collégiens pour l'année scolaire 2017-2018	**62 941** m² de locaux entretenus par les agents des collèges quotidiennement	**37** associations sportives et comités d'organisations soutenues
660 000 repas servis dans les collèges	**11** sections sportives au sein des collèges du département accompagnées	**238** subventions cantonales attribuées à des associations sportives	**500 000** pages d'archives numérisées
28 Comités Départementaux sportifs aidés	**22 400** visiteurs sur l'itinéraire culturel de la Vallée des Peintres	**77 548** documents prêtés par la Bibliothèque départementale	**158** associations subventionnées pour 846 735 €
140 mètres linéaires de documents archivés	**350** bénévoles et 50 salariés travaillant dans les bibliothèques du réseau départemental	**22 400** visiteurs sur l'itinéraire culturel de la Vallée des Peintres	•

III

> 3ème commission : éducation, culture

1ER PRIX DE L'ACCUEIL POUR LA MÉDIATHÈQUE DE ROYÈRE DE VASSIVIÈRE

La commune de Royère possédait une bibliothèque dans des locaux difficilement accessibles, mal identifiés, mais qui accueillait néanmoins un public assez large grâce au dynamisme de ses bénévoles et de sa responsable. La commune souhaitant mieux valoriser et développer ce service a fait appel à la Bibliothèque départementale de la Creuse et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin d'élaborer un projet de développement de la lecture sur la commune.

Ainsi le Département a apporté son soutien à la municipalité en termes de conseil, d'ingénierie et de contribution financière (54 387 €). Le projet retenu a permis l'implantation de la médiathèque dans l'ancienne caserne des pompiers, mieux située, plus visible et accessible aux personnes handicapées.

Bienveillance et attention portée au public sont au cœur de ce projet. Tout a été pensé pour attirer les usagers à la bibliothèque, en faciliter l'utilisation, créer une ambiance chaleureuse et accueillante permettant à chacun de s'approprier le lieu. Le bilan un an après son ouverture est plus que positif : 21 000 visites et 808 inscrits pour 585 habitants !

Pour ces raisons, la médiathèque de Royère de Vassivière a été distinguée le 7 décembre 2017 à la grande bibliothèque de l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art) à Paris par le Grand prix livres hebdo des bibliothèques francophones 2017, en remportant le premier prix de l'accueil.

Cette distinction nationale va bien au-delà de nos frontières puisqu'elle concerne toutes les bibliothèques francophones. Se sont vues aussi distinguées lors de la cérémonie les médiathèques de Lyon, Brest, Gatineau (Québec), Saint-Nazaire et Lille.

> 3ème commission : éducation, culture

LES COLLÈGES

En 2017, le Conseil départemental a consacré à l'ensemble des 18 collèges creusois une enveloppe globale de fonctionnement d'un montant total de 1 706 448 € pour :

- les dotations de fonctionnement,
- les subventions pour l'Education Physique et Sportive et aux sections d'enseignement spécialisées (Relais 23),
- les aides à l'amélioration du cadre de vie pour l'achat de fournitures et de petits équipements.
- Les aides à la restauration pour la réparation ou l'acquisition de petits matériels.

Un groupe de contact et de concertation Département/collèges

Instance composée de personnels de direction référents pour l'ensemble des collèges, le groupe de contact est destiné à favoriser les échanges entre la collectivité et les établissements et à optimiser la circulation de l'information par leur mise en réseau. La première réunion s'est tenue en novembre 2017 ; des rencontres trimestrielles sont prévues.
La concertation entre la collectivité et les collèges sera renforcée par la formalisation d'un dialogue de gestion individualisé. Ces temps d'échanges privilégiés permettront d'aborder les spécificités de chaque établissement et de définir ensemble des leviers d'action à activer pour une gestion des établissements conforme aux objectifs de la collectivité.

Outils d'apprentissage et outils numériques

1 146 élèves de 6ème ont bénéficié d'une calculatrice scientifique et d'un dictionnaire personnalisé présentant le département de la Creuse et notre collectivité.
Par ailleurs, le Département assure la maintenance de plus de 1 600 ordinateurs répartis sur les 18 collèges à destination des enseignants, des collégiens et du personnel administratif. Près d'une centaine de nouveaux ordinateurs ont été déployés en 2017 dans les établissements pour maintenir les performances du parc des micro-ordinateurs dédié à l'éducation.
Dans le cadre de l'expérimentation menée de la cinquième à la troisième au collège de Bénévent-l'Abbaye, plus de 150 tablettes ont été mise à disposition des collégiens et des enseignants.
2017 a également vu la finalisation du raccordement au très haut débit de tous les collèges creusois ainsi que la généralisation effective des Espaces Numériques de Travail.

III

> 3ème commission : éducation, culture

ACTION CULTURELLE

L'action culturelle du Conseil départemental intervient sur divers champs :

• Les acteurs culturels structurants • Les projets de territoire • L'éducation • La solidarité

Les acteurs culturels structurants

• 20 000 € à la Fondation du patrimoine pour l'aide à la restauration du patrimoine départemental
• 20 760 € au titre des actions de développement de la Mission Vallée des Peintres, entre Berry et Limousin
• 25 000 € pour de développement de la politique culturelle du Centre Culturel Yves Furet de La Souterraine
• 25 000 € pour la Fabrique à Guéret
• 160 671 € pour accompagner une quarantaine d'associations culturelles
• 173 000 € au théâtre Jean Lurçat / Scène Nationale à Aubusson
• 669 431 € pour la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé
• 1 700 000 € pour le fonctionnement du Conservatoire départemental Emile Goué.

Les projets de territoire

En 2017, 42 024 € ont été attribués au titre des contrats territoriaux (cf. 5ème commission : développement durable des territoires) dans le domaine de la culture. Parmi les projets, on trouve :

• Association de Mise en Valeur du Patrimoine de Bridiers pour l'organisation de la « Fresque de Bridiers » : 11 400 €. 6 000 spectateurs en 2017.
• Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie pour les « actions de communication 2017 » : 21 750 €. 44 457 visiteurs en 2017.
• Association Naut'Active pour le « Projet artistique et culturel du site de la Naute » : 8 000 €. En 2017, 37 concerts, 8 250 spectateurs, 2 spectacles jeune public, 7 ateliers (Théâtre, Danses, UFOLEP, Pêche, Escalade).
• Commune d'Evaux-les-Bains : « construction de la salle socio-culturelle d'Evaux » : 126 387 €.
• Ville de Guéret : « Réhabilitation du musée d'Art et d'Archéologie de Guéret » : 191 150 €.
• Théâtre Hélios Mérinchal : « Programmation culturelle 2017-2018 du théâtre Helios» : 1 250 €. 1 600 entrées.

L'éducation

• 29 198 € pour les dispositifs culturels mis en place dans le cadre éducatif à la faveur des collèges (collège au cinéma, collège au patrimoine…).

La solidarité

• 1 242 Passeport « culture » distribués en 2017 (le Passeport « culture » est un dispositif porté par le Département qui vise à encourager la participation à la vie culturelle, via une prise en charge partielle du billet d'entrée dans les lieux conventionnés, sous conditions de ressources).

ZOOM SUR... ▼

Les 12 conventions pluriannuelles d'objectifs conclues avec les comités départementaux sportifs

Pascal SAVOURAT
Chef du service sports et loisirs de nature

« La démarche des conventions pluriannuelles d'objectifs est un partenariat atypique et dynamique, qui permet aux comités départementaux de développer leur plan d'actions pour la durée d'une Olympiade (4 ans) avec des soutiens confortés de la part de l'Etat (CNDS) et du Conseil départemental ».

Cette action est inscrite dans le Protocole d'Accord « sport » entre le Conseil départemental, l'Etat et le mouvement sportif représenté par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse. Depuis 2004, le Département signe des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) avec les comités départementaux sportifs pour la durée de l'Olympiade en cours, soit 4 ans. L'Etat est également signataire de ces conventions.

En 2017, la 4ème génération de ces partenariats a été signée pour la période 2017-2020 avec un engagement financier du Département à hauteur de 83 850 € annuels.

III

28 comités départementaux aidés

sur une trentaine existants en Creuse

ACCOMPAGNEMENT DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX SPORTIFS EN 2017		
	3 CONVENTIONS ANNUELLES DE PARTENARIAT • Axées sur le développement touristique • ADRT également signataire (appui technique) • Appui technique et financier	
	13 SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	
	12 CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2017-2020 • Volontariat des comités • 83 850 € par an pendant 4 ans versés par le Département	
	CONSEIL DÉPARTEMENTAL	ETAT
DIAGNOSTIC	Accompagnement, démarche partagée entre tous les partenaires	
OBJECTIFS	Financement de thématiques qui peuvent être communes à l'Etat et au Conseil Départemental ou financées par l'un **ou** l'autre des partenaires (Cd 23, Etat ou autre partenaire) Principaux critères d'attribution : • nombre de licenciés • nombre de clubs • nombre de salariés • plan d'action • budgets • partenariats Priorités du Département : • développement de la pratique pour tous • organisation d'évènementiels. • promotion des jeunes et des bénévoles • animation des territoires	
PLAN D'ACTION	Pas d'intervention	Financement d'actions sur le fonds CNDS
EVALUATION	Rencontre annuelle, bilan écrit	

Autres partenaires :
• Comités régionaux • Ligues • Fédérations • ADRT • Collectivités locales • Partenaires privés • Médias • Etc

Parmi les actions inscrites dans les conventions pluriannuelles et réalisées en 2017, on trouve notamment :

Le Comité départemental d'athlétisme

En liaison avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) Creuse, le comité départemental d'athlétisme organise un déplacement à Marseille chaque début d'été avec une sélection de jeunes athlètes pour leur faire découvrir une compétition nationale : les « Tri-Athlé de la Méditerranée ». Confrontés à des délégations issues de tout le pays, les jeunes Creusois participent à une compétition d'envergure, organisée dans un esprit convivial et de partage, permettant de véhiculer une image dynamique de notre département. Le goût de la compétition ainsi découvert dans ce cadre incite ces jeunes à persévérer dans ce sport.

Le Comité départemental de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP)

Grâce à du personnel spécialisé, le comité départemental UFOLEP propose chaque semaine des activités en direction du public en situation de handicap. Une quarantaine de personnes bénéficient ainsi d'initiation à des pratiques sportives, en partenariat avec la fédération handisports, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), l'Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) ou encore l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI). Cette activité est un tremplin pour certaines personnes qui confirment, ensuite, par une pratique plus régulière et intègrent les associations sportives traditionnelles.

III

4ème commission : infrastructures et transports

Le Département favorise les mobilités sur l'ensemble du territoire. Cela se traduit notamment par l'aménagement et l'entretien du réseau routier et le déploiement du haut et du très haut débit.

> Réseaux très haut débit et téléphonie mobile

> Transport de voyageurs et des scolaires (jusqu'au 31-08-17)

> Entretien de la voirie départementale

> Entretien des réseaux d'eau et d'assainissement

EN CHIFFRES ▼

•	**4 400** km de routes départementales entretenus	**1600** ouvrages d'art (murs et ponts) entretenus
27 projets communaux ayant bénéficié d'un appui du service d'ingénierie	**97** autorisations de dépôt de bois	**247** arrêtés de déviations temporaires
123 arrêtés pour réseaux divers et de télécommunication	**145** arrêtés de restrictions temporaires	**17** arrêtés permanents
76 arrêtés pour épreuves sportives	**+ de 100** communes dont le débit internet a augmenté	•

III

> 4ème commission : infrastructures et transports

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le Département poursuit ses efforts en matière d'aménagement numérique dans le cadre du Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique (SDAN 2014-2035) issu du Plan France Très Haut Débit. A travers ce Schéma, le Conseil départemental, aux côtés du syndicat mixte Dorsal, investit pour booster les accès Internet des Creusois.

La Direction de l'informatique et des Systèmes de Communication a coordonné la mise en œuvre de ce projet dès sa phase pilote, puis lors de l'entrée dans le jalon 1 qui comprend la montée en débit des territoires les plus en difficulté. De janvier à mars 2017, des réunions publiques d'information ont été organisées conjointement par le Conseil départemental, le syndicat mixte Dorsal, les communes et les Communautés de communes sur tout le territoire afin d'informer la population de l'évolution de cette montée en débit et des possibilités offertes. Celle-ci sera à même d'attirer des porteurs de projets, de favoriser le développement des entreprises locales et de permettre l'accès des habitants à de nouveaux services en ligne (vidéo à la demande, téléprocédures, musique en ligne…). Cette offre d'Internet à haut ou très haut débit va prendre de l'essor notamment grâce aux travaux d'installation de la fibre optique.

Par ailleurs, depuis le 21 juin 2017, le Département de la Creuse, au même titre que ses homologues de Corrèze et Haute-Vienne, a rejoint le Syndicat d'équipement des communes des Landes et les Syndicats mixtes Lot-et-Garonne numérique, Périgord numérique et Charente Numérique en tant que membre de la Société Publique Locale (SPL) « Nouvelle-Aquitaine THD ».

> 4ème commission : infrastructures et transports

TRANSPORTS

Conformément à la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), la compétence « Transports » du Département de la Creuse a été transférée à la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Le 1er janvier 2017 pour les transports interurbains (le Département a pris en charge les transports interurbains jusqu'au 31 août 2017 par délégation de la Région),
- Le 1erseptembre 2017 pour les transports scolaires.

Ces transferts ont donné lieu à la signature de 3 conventions entre le Département de la Creuse et la Région Nouvelle-Aquitaine : une portant sur le transfert définitif des services de transports, la seconde régissant le transfert de compétences et de moyens et la dernière concernant les prestations de services et de mise à disposition des moyens matériels.

Le montant annuel de la charge transférée par le Département de la Creuse à la Région Nouvelle-Aquitaine pour le transfert de sa compétence transports a été évalué à 7 282 877 €.

III

> 4ème commission : infrastructures et transports

ENTRETIEN DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

5,14 M€
EN FONCTIONNEMENT8

8,33 M€
EN INVESTISSEMENT

Entretien de la végétation de bord de routes

Le Plan d'Intervention Végétation définit la politique départementale de l'entretien des accotements, fossés, talus, haies et délaissés dont la surface totale peut être estimée à 4 000 hectares et auxquels se rajoutent l'entretien des plantations d'alignement et des arbres de bord de route.
Le PIV 2017-2018 a reconduit la politique de fauchage raisonné dans laquelle s'est engagée la collectivité depuis plusieurs années. Il a notamment maintenu pour la seconde année consécutive le principe de 2 coupes d'un seul passage d'engin en fauchage (avec dégagement des points singuliers tels que les carrefours, les virages…), avec une hauteur de coupe comprise entre 10 et 12 cm et un débroussaillage ne traitant plus que la face verticale côté domaine public des haies riveraines, le dessus étant du ressort des riverains.
La formation des agents des UTT sur la gestion des plantes exotiques envahissantes s'est poursuivie.
Outre le fait d'assurer la sécurité des usagers de la route, ces modalités d'intervention plus écologiques tiennent compte de la préservation de la biodiversité et ont permis une économie de l'ordre de 10% sur une dépense évaluée à environ 1,1 M€ en 2017.
Une plaquette d'information sur les modalités d'intervention du Département dans ce domaine a été réalisée à destination du grand public.

La valorisation des produits de l'élagage

Le Département a poursuivi sa politique de valorisation du bois issu de l'élagage des arbres de bords de routes effectué en substitution des riverains (193 km en 2017) qui en ont normalement la charge dans le cadre de l'entretien régulier du domaine public. A ce titre, les Unités Territoriales Techniques ont été fortement mobilisées pour dresser les états des lieux, négocier avec les propriétaires riverains et constituer les dépôts selon une procédure rigoureuse afin que le Parc départemental ou les entreprises acheteuses transforment ces produits en plaquettes combustibles biomasse.
En 2017, environ 5 000 tonnes de plaquettes ont été fabriquées à partir des branches issues de l'élagage, dont 3 800 tonnes ont été vendues, représentant une recette de plus de 120 000 €.

La viabilité hivernale

Le Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale, approuvé annuellement par l'Assemblée Départementale, traduit les dispositions générales et particulières afin de limiter ou supprimer les conséquences de l'hiver sur le réseau routier.
Pour la saison 2016-2017, les niveaux de services ont été maintenus à un niveau identique par rapport à la saison précédente. Sur 880 km de routes dites « de 1ère intervention », les traitements sont effectués par l'épandage de bouillie de sel dans un objectif de maintien des conditions minimales. Le réseau de « seconde intervention » ne prévoit pas de délai de retour aux conditions de circulation de référence.
Il est également à noter qu'une centrale automatique de fabrication de saumure à stockage séparé a été installée au Centre d'Exploitation de Felletin pour couvrir les besoins en saumure du sud du territoire.

Viabilité hivernale 2016-2017 :

- 35 engins de traitement dont 33 camions tous équipés de saleuses à bouille de sel
- 1 723 tonnes de sel
- 12 jours de neige
- 46 jours de verglas.

Travaux

Dans l'objectif de favoriser l'attractivité et l'accessibilité du département de la Creuse, l'effort d'investissement sur les infrastructures routières a été maintenu en 2017, tant pour la modernisation des axes structurants que pour l'entretien des voiries dont l'état général tend à se dégrader.

De nombreux chantiers concourant à la sécurité des usagers de la route et à la pérennité du réseau routier départemental, ont ainsi été réalisés selon trois modes d'intervention différents en fonction du type de travaux :

- en régie par les agents d'exploitation des UTT (réparations ponctuelles de chaussées, réparations d'ouvrages divers, poses de bordures, nettoyage de talus, d'art).
- par la section exploitation du Parc départemental (enduits, rechargements, glissières, marquage au sol, fossés…).
- par des entreprises privées (travaux neufs, enrobés, enduits…).

III

Tempête Zeus

L'épisode climatique, qui a balayé notre Département en mars a causé de nombreuses chutes d'arbres sur le réseau routier départemental. La forte mobilisation des agents du Pôle Aménagement et Transports (PAT) a permis de dégager et de sécuriser les routes départementales dans des délais très courts. L'intervention des agents a principalement porté sur le tronçonnage et la réparation des glissières endommagées. Les équipes ont pu démontrer une grande réactivité.
Le dernier phénomène d'une telle ampleur ayant nécessité des interventions dans les mêmes proportions remonte à la tempête Xynthia en 2010.

Réfection d'un parking administratif

L'équipe chaussée du Parc départemental a traité le parking du Département situé derrière les bâtiments de l'Avenue Pierre Leroux.
Après le terrassement et l'empierrement d'une petite partie de terrain qui était précédemment en l'état de friche en 2016, ces travaux de revêtement ont mobilisé 3 agents de la section exploitation du Parc pour réaliser les 1 200 m² d'enduit tricouche nécessaire (2 jours en avril 2017) et effectuer le marquage des 76 places de stationnement mis à disposition des agents travaillant sur le site de l'Avenue Pierre Leroux (1 semaine début novembre 2017).

Mur de soutènement à Auriat

La route départementale n°22 sur la commune d'Auriat était dégradée par le passage régulier de camions de bois et son mur de soutènement nécessitait des travaux de sécurisation.
Afin d'optimiser le coût et la durée du chantier, le choix a été fait de réaliser les travaux en régie. Ceci a permis d'effectuer une économie de plus de 40 000 €. Ainsi, grâce à leur polyvalence et à leur savoir-faire, les agents d'exploitation ont reconstruit le mur en pierres de 23 mètres de long et 2,3 mètres de haut à l'identique.
A l'occasion de la cérémonie d'inauguration du nouveau mur le 22 mars 2017, le maire de la commune a tenu à souligner la qualité du travail de la dizaine d'agents de l'Unité Territoriale Technique (UTT) de Bourganeuf mobilisée sur ce chantier.

ZOOM SUR... ▼

L'écochantier de la Clide

Laurent PETITCOULAUD
Chef du service travaux neufs et ouvrages d'art de la Direction des routes en charge de la maîtrise d'œuvre du projet

« Devant l'ampleur des enjeux environnementaux identifiés pour ce chantier, une certaine appréhension a été ressentie au démarrage de ces travaux qui se devaient d'être menés comme un éco-chantier. Très rapidement, tout le monde a joué le jeu notamment en communicant mieux sur ce sujet (sensibilisation, affichage sur le chantier, etc.). Au terme de ces travaux, je suis agréablement surpris de l'efficacité avec laquelle l'ensemble des acteurs (entreprises, agents de l'UTT et de la direction des routes, service biodiversité…) s'est mobilisé pour la réussite de cet éco-chantier. »

Ce chantier, débuté en juillet, s'inscrit dans le cadre de la poursuite des opérations du Programme Routier d'Intérêt Régional, cofinancées par la Région. C'est l'un des plus conséquents à l'échelle du département. Il prévoit l'aménagement de la RD990 entre le lieu-dit « La Clide » et la voie communale du village du « Bignat » sur la commune de Moutier-Rozeille. Un pont en béton armé 4m x 4m a également été construit sous la RD 990 pour le rétablissement des voies communales et la sécurisation des parcours agricoles.
Outre la sécurité, plusieurs thèmes liés à l'environnement ont guidé les modalités de réalisation des travaux.
L'aménagement de cet axe se poursuivra en 2018 avec une nouvelle tranche de travaux entre la voie communale du village du « Bignat » et le carrefour de « La Seiglière » sur les communes de Moutier-Rozeille et d'Aubusson.

III

Limitation des impacts environnementaux

La consultation publique pour ce marché de travaux a intégré des critères environnementaux afin que les entreprises proposent des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement avec, dans ce cas précis, l'utilisation d'enrobés tièdes (composés de 30 % d'agrégats d'enrobés recyclés) permettant :

- un gain en énergie de 33%.
- un gain en émission de gaz à effet de serre 33%.
- un gain en granulats de 46%.

Les matériaux extraits du site y compris ceux de l'ancienne chaussée ont également été revalorisés sur le chantier pour la constitution des remblais ou pour le calage des accotements de la nouvelle route.

Préservation des richesses naturelles du site

Le chantier a été planifié en tenant compte du cycle biologique des espèces présentes : la grenouille agile, le lézard des murailles, la couleuvre d'esculape, la salamandre tachetée et le triton palmé.

Le Département s'est assuré de restaurer l'environnement à l'issue des travaux et à ce titre à procéder à :

- la reconstitution du maillage bocager,
- la construction d'abris à reptiles et à amphibiens,
- la restauration des zones humides dégradées.

Coût du chantier : 2,7 M€

5ème commission : développement durable des territoires

La préservation et l'amélioration du cadre de vie est une préoccupation majeure du Conseil départemental. Pour ce faire, il intervient dans différents domaines.

> Aménagement du territoire

> Politique agricole

> Espaces naturels

> Valorisation et pérennisation des ressources aquatiques

> Activités de loisirs et de pleine nature

> Tourisme

> Laboratoire :

- Hygiène alimentaire
- Santé animale
- Contrôle sanitaire des eaux

> Action territoriale (accompagnement des projets des communautés de communes et des pays)

III

EN CHIFFRES ▼

10ÈME année d'existence de la cellule ASTER (Animation et Suivi Technique à l'Entretien des Rivières)	**5 500** km de cours d'eau	**2** rivières labellisées « Site rivières sauvages »
10% de la surface du département en zone humide	**12** stations de contrôle de la qualité de l'eau suivies par la cellule d'Animation et Suivi Technique de l'Entretien des Rivières (ASTER 23)	**2 357** km chemins inscrits au PDIPR
745 km de chemins entretenus (dont balisage)	**43** chemins de randonnées bénéficiant du Label « Rando Qual'Iti Creuse » et/ou de la labellisation fédérale PR®	**426** kilomètres de véloroute aménagés par le Conseil départemental depuis 2010 (dont 215 km inscrits au schéma national)

> 5ème commission : développement durable des territoires

20 ANS D'IMPLANTATION DU LABORATOIRE À AJAIN

Le 8 novembre, le laboratoire a ouvert ses portes afin de célébrer la 20ème année d'implantation du Laboratoire départemental d'analyses sur le site d'Ajain. Cette action a été suivie de deux demi-journées portes ouvertes réservées aux agents du Département qui ont ainsi pu découvrir le travail de leurs collègues.
Cette journée d'anniversaire a été l'occasion de revenir sur les missions du laboratoire - analyses, conseils et expertise dans ses domaines de compétences que sont :

- La qualité microbiologique des aliments.
- Le diagnostic en santé animale.
- La qualité de l'eau et de l'environnement.

Exerçant à la fois ses activités dans le domaine du champ concurrentiel mais également dans le cadre de missions de service public, il répond aux besoins de tous les acteurs économiques du territoire (éleveurs, artisans, industriels, responsables de restaurations collectives...) et à ceux des particuliers mettant à profit les compétences de ses agents pour développer de nouvelles méthodes analytiques et satisfaire la demande de ses clients.
2017 a été marquée par la réorganisation du laboratoire au travers de 2 unités techniques (environnement et vétérinaire) et d'un service support administratif et financier directement rattachés à la Direction.
De même, elle a été l'année de renouvellement du marché du contrôle sanitaire par l'Agence Régionale pour la Santé pour la période 2018-2021 en ce qui concerne le suivi de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine mais également des eaux de loisirs, en particulier des baignades.

En 2017, le laboratoire, c'est :

- 40 agents affectés à son service.
- 496 000 analyses réalisées tous paramètres confondus.
- 175 000 km parcourus pour la collecte des échantillons, soit une augmentation de 14% par rapport à 2016, le laboratoire ayant élargi son champ d'intervention au département de la Haute-Vienne.
- 2,8 M€ de budget.
- une dotation de service public du Conseil départemental de 155 908 €.

> 5ème commission : développement durable des territoires

RANDONNÉE : LABEL ET ENTRETIEN DES CHEMINS

Depuis fin 2016, le Conseil départemental apporte une aide financière aux collectivités entretenant les itinéraires de petites randonnées labellisées « Rando Qual'Iti Creuse » et/ou bénéficiant de la labellisation fédérale PR®.

Ce label, travaillé en partenariat avec Creuse Tourisme et plusieurs fédérations sportives, répond aux besoins des pratiquants par un travail qualitatif en améliorant la reconnaissance des acteurs et la promotion de cette activité de pleine nature qui participe grandement au développement touristique, économique et sportif du département. Il peut être attribué aussi bien à des manifestations qu'à des circuits.

En 2017, le volet « manifestation » a été étendu aux évènementiels de randonnées VTT et vélo-route et a permis à 12 randonnées pédestres et 12 randonnées à vélo d'être labellisées « Rando Qual'Iti Creuse ».
Par ailleurs, le Conseil départemental a confirmé en 2017 l'inclusion des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics d'entretien et de balisage des chemins. Ainsi, un réseau de chemins de 745 km comprenant les itinéraires de Grande Randonnée, Grande Randonnée de Pays et itinéraires de Pays a été entretenu pour un montant de 51 945 €, tout en favorisant le travail de publics en difficultés.

> 5ème commission : développement durable des territoires

CONTRACTUALISATION AVEC LES TERRITOIRES

Le contrat de territoire concrétise un accord collectif sur des enjeux, des orientations et des actions pour chaque territoire, sur une durée déterminée. C'est le document de référence qui scelle le partenariat entre le Département, l'intercommunalité et leurs éventuels partenaires. 2017 clôture les contrats territoriaux de la période 2015-2017 marquée par le soutien d'une quarantaine d'actions pour un montant d'investissement total de 4,5 M€.

Afin d'assurer la continuité des interventions entre les deux périodes de contractualisation, le Conseil départemental a décidé le 15 décembre 2017 d'adopter un cadre d'intervention transitoire afin de continuer à soutenir l'animation et les projets des territoires dans l'attente de l'élaboration des nouveaux contrats. Des réunions de concertation avec les Etablissements Public de Coopération Intercommunale et les Pays ont permis de lancer la réflexion sur le contenu des prochains contrats territoriaux 2018-2023. Ces contrats seront au nombre de 8 : soit un par EPCI creusois et un avec la communauté de communes Haute Corrèze Communauté. Adaptés à chaque territoire, ils seront animés par une gouvernance rénovée. Ils porteront sur des projets de développement aux thématiques variées (services à la population, enfance-jeunesse, culture, énergie…) et intègreront également un volet « expérimentations et démarches innovantes ».

Le Département a, en parallèle, mené une réflexion sur son organisation interne afin de mettre ses moyens d'intervention en adéquation avec les attentes territoriales. Il a acté la création du Pôle Stratégies Territoriales en décembre 2017.

III

> 5ème commission : développement durable des territoires

L'ÉLECTROMOBILITÉ

Grâce à sa reconnaissance « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » obtenue dès 2015 le Conseil départemental de la Creuse a été retenu en 2017 pour une action en faveur de la promotion de l'électromobilité. Il a ainsi reçu une aide de 100 000 €.

Le Conseil départemental s'est alors rapproché du Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC) pour le déploiement de cette action :

- adhésion aux groupements de commande de véhicules et de matériels.
- travaux pour l'implantation de bornes publiques de rechargement électrique.

1 Renault Kangoo électrique destiné au service du courrier et 6 Renault Zoé affectées dans les autres services du Département ont été ainsi commandés fin 2017.
Une réflexion est en cours sur l'implantation des bornes de façon à compléter le schéma élaboré sous le pilotage du SDEC et de façon à être en cohérence avec les autres acteurs sur le territoire.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

ZOOM SUR... ▼

Le schéma départemental de la gestion des milieux aquatiques 2017-2021 (SDGMA)

Florent IRIBARNE
Responsable de la cellule ASTER

« Le Schéma Départemental de Gestion des Milieux Aquatiques de la Creuse (SDGMA 23) est le document de référence qui guide les actions de la cellule ASTER. Il définit les objectifs à atteindre, ce qui permet selon leur niveau de priorité de mieux répartir les missions. Ce schéma à la fois ambitieux mais juste au regard de l'importance du patrimoine aquatique de la Creuse, est un challenge technique au quotidien. »

En 2017, le nouveau Schéma — 2017-2021 — a été adopté pour une durée de 5 ans. La cellule ASTER (Animation et Suivi Technique à l'Entretien des Rivières) est chargée de la mise en œuvre de l'animation des orientations de ce nouveau schéma à travers les actions suivantes :

- **Animation de la politique concertée avec l'agence pour la restauration et la gestion des milieux aquatiques auprès des maîtres d'ouvrages.**
- **Diffusion d'information techniques, méthodologiques, échanges d'expériences.**
- **Expertise technique d'opérations au profit des partenaires financiers.**
- **Coordination et suivi des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau et milieux associés.**
- **Appui à la programmation des opérations, sur les plans technique, administratif et financier.**
- **Evaluation des actions au profit des partenaires financiers.**
- **Sensibilisation des acteurs locaux et promotion des moyens à mettre en œuvre pour atteindre le bon état des eaux.**

III

- Soutien aux EPCI à FP et aux syndicats de rivières afin d'obtenir le bon état écologique d'au moins 61% des cours d'eau en 2021.
- Aides financières à la restauration des milieux aquatiques (10 dossiers instruits en 2017).

Le nouveau schéma met en avant l'importance de l'assistance technique apportée aux structures par l'ASTER du Conseil départemental. En 2017, elle a consacré plus de 52 jours à l'appui technique aux territoires allant de la rédaction d'un cahier des charges type pour l'aménagement de l'abreuvement de bétail aux cours d'eau, aux conseils en matière de mise en œuvre de la GEMAPI sur l'Est du département, en passant par l'appui aux projets de Contrats territoriaux milieux aquatiques sur l'ensemble du département. Impulsé par la dynamique du nouveau Schéma, le Département a engagé en 2017, plus de 81 000 € pour la gestion, la préservation et le suivi des milieux aquatiques en Creuse.

L'ASTER a également conçu et assuré en interne :

- Le suivi du nombre de travaux réalisés sur les rivières et des investissements effectués grâce à un Système d'Information Géographique (SIG) des milieux aquatiques accessible au grand public (plus de 1000 fiches de travaux renseignées depuis 2009 à fin 2017). Cet outil spécifiquement dédié a permis de mettre à jour la 3ème édition du recueil des réalisations (2010-2016) diffusé en 350 exemplaires (consultable et téléchargeable sur www.creuse.fr).
- Le suivi des eaux superficielles sur 12 stations de contrôle de la qualité de l'eau qui a permis l'édition d'un nouveau fascicule consacré à la qualité de l'eau en Creuse et qui a été transmis aux communes et à tous les acteurs de l'eau du département (consultable et téléchargeable sur www.creuse.fr).

Plus que des supports de communication, ces deux fascicules sont de véritables outils de suivi et d'évaluation de la politique de gestion des milieux des milieux aquatiques du Département qui s'enrichissent d'année en année. Chaque année, l'ASTER édite un rapport d'activité détaillé disponible sur simple demande.

IV

AUTRES STRUCTURES

IV

Le Conseil départemental est membre de deux Groupements d'Intérêt Public ayant tous deux une vocation sociale, compétence majeure du Département. Ils sont financés à hauteur de :

- **70 000 € pour la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées.**
- **22 500 € pour Traces de Pas.**

Il siège également dans 7 structures qu'il soutient financièrement :

- **Service Départemental d'Incendie et de Secours**
- **Conservatoire de musique et d'art dramatique Emile Goué**
- **Agence de Développement et de Réservation Touristiques**
- **Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé**
- **Syndicat mixte pour la sauvegarde et la valorisation de la forteresse de Crozant**
- **Aérodrome de Lépaud**
- **DORSAL (Développement de l'Offre Régionale de Services et de l'Aménagement des télécommunications en Limousin).**

PARMI CES SOUTIENS, LES PLUS SIGNIFICATIFS SONT :

Service Départemental d'Incendie et de Secours

6 250 000 €

EN CHIFFRES ▼

29 centres de secours

51 sapeurs-pompiers professionnels

764 sapeurs-pompiers volontaires (dont 40 SPV au Service de Santé et de Secours Médical)

7 919 interventions, représentant 9 804 sorties

245 véhicules dont 17 véhicules neufs acquis dans l'année

Les faits marquants de 2017 :

LE 6 MARS

Tempête Zeus. Vents violents sur l'ensemble du département engendrant de nombreux dégâts sur les bâtiments et les voies publiques : 182 interventions.

LE 28 JUIN

Feu au 1er étage d'un immeuble R+3 à La Souterraine. Mise en sécurité de 2 personnes à l'aide de l'échelle aérienne, 4 personnes incommodées par les fumées prises en charge par les sapeurs-pompiers.

15 ET 16 JUILLET

Le SDIS 23 a assuré la sécurité du festival « El Clandestino » fréquenté par plus de 18 000 personnes. 1 poste de commandement opérationnel, 1 véhicule « camion citerne feux » ainsi que 4 sapeurs-pompiers ont été mis à contribution.

LE 16 SEPTEMBRE

Collision entre 2 véhicules légers sur la RN 145 à Saint-Maurice-la-Souterraine : 3 personnes décédées.

LE 8 NOVEMBRE

Feu de l'ancien abattoir de Guéret, importantes forces mobilisées.

IV

Conservatoire de musique et d'art dramatique Emile Goué

1 700 000 M€

EN CHIFFRES ▼

693
heures de cours données par semaine

754
élèves inscrits

42
enseignants

A NOTER

En 2017, le Conservatoire a organisé plus de 60 manifestations.

Le 19 mars, tous les élèves trompettistes de Creuse et de Haute-Vienne se sont retrouvés pour une journée de travail qui s'est clôturée par un concert des élèves suivi de l'Ensemble de trompettes de Lyon qui a attiré plus de 400 spectateurs.

Cette année encore, le Conservatoire a fêté la musique en jouant pour l'occasion, sur l'esplanade de l'Hôtel du Département. Ce beau moment musical a rassemblé près de 200 personnes.

Agence de Développement et de Réservation Touristiques

950 000 €

EN CHIFFRES ▼

COMMERCIALISATION DIRECTE ET VENTE EN LIGNE

492 398 €
de volume d'affaires*
généré en 2017
contre 438 809 € en 2016,
soit +12,2% par rapport
à 2016

Pour **115** hébergements
et **3** séjours
(123 hébergements en 2016)

Les ventes en ligne
représentent
115 441€
soit 23,4% du volume
d'affaires global

**le volume d'affaires correspond aux ventes réalisées en 2017 pour des séjours en 2017 et 2018*

A NOTER

Pour la première fois depuis son ouverture en 2001, le parc animalier des Monts de Guéret dépasse le seuil des 50 000 entrées. C'est le premier site creusois en termes de fréquentation touristique.

IV

Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé

669 000 €

EN CHIFFRES ▼

85 000 visiteurs accueillis depuis l'ouverture (le 10 juillet 2016)

Entre **20** et **60** occurrences médiatiques recensées chaque mois

60% des commerçants d'Aubusson affirment avoir perçu un effet positif sur leur chiffre d'affaire

A NOTER

Le nombre d'ateliers de lissiers indépendants était passé de 16 en 2000 à 4 en 2012. La politique de création contemporaine de la Cité, initiée dès 2010 avec les appels à projets annuels et qui se prolonge aujourd'hui sous des formes plus diverses, ainsi que la mise en place d'un Brevet des Métiers d'Art « Arts de la lisse » en partenariat avec le GRETA Creuse, ont permis depuis 2011 l'ouverture de 6 nouveaux ateliers.

V

ÉVÈNEMENTS 2017

V

la CREUSE le Département
Partagez vos idées !
BOITE À IDÉES
L@CREUSE 2.0\23
www.creuse.fr
departementcreuse
@Departement_23

www.creuse.fr
LE MAGAZINE
la Creuse
N° 71 > mars / avril / mai 2017
INCLUS
Dans ce numéro, le Calendrier des Rendez-vous Nature 2017
P.10
SOLIDARITÉ
P.20
NUMÉRIQUE
P.26
ENVIRONNEMENT
DOSSIER
Budget 2017 équilibré
Magazine d'information du Conseil départemental de la Creuse

Au Fil de L'Eau
GUÉRET DU 06.07.17 AU 15.12.17
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
EXPOSITION OUVERTE : DU LUNDI AU JEUDI, DE 8H30 À 17H00 ET LE VENDREDI, DE 8H30 À 16H00
30 RUE FRANKLIN ROOSEVELT, 23004 GUÉRET CEDEX, TÉL. 05 44 30 26 50, HTTP://ARCHIVES.CREUSE.FR
la CREUSE le Département

LES RENDEZ-VOUS NATURE 2017
ANIMATION 2 JOURS = 90€
Le pavillon de landes
13 14 MAI
Stage de dessin naturaliste avec Olivier Loir
Réserve Naturelle Nationale ETANG DES LANDES
la CREUSE le Département

CONCERT
DES ANNÉES 70 À NOS JOURS
la CREUSE le Département
Fête de la Musique 2017
CONSERVATOIRE Emile Gouê
Hôtel du Département - MERCREDI 21 JUIN - A 20h00

Coquelicontes
21e festival itinérant du conte en Limousin
Du 8 au 21 mai 2017
05 55 77 49 99 – www.crl-limousin.org
CHÂTEAU DES CO
DE LA MARCHE
Place Louis Lacrocq à
• 10h00 et 11h00 : visit
• Exposition photos « J
ARCHIVES DÉPART
DE LA CREUSE
30 rue Franklin Roosev
• 14h00 et 16h30 :
visites guidées des A
• 14h00-17h30 :
exposition « Au fil de
Pour les 6-12 ans :
• 14h00 : atelier « Moul
• 14h00 : atelier « Créa
• 15h00 : chasse au trè
GRATUIT, sans réserv
la CREUSE le Département

Assises départementales de l'HABITAT
GUÉRET 22 & 23 JUIN 2017
CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL EMILE GOUÉ (AUDITORIUM)
la CREUSE e Département
EN PARTENARIAT AVEC :
• Communauté de communes Ciate-Bourganeuf-Royère-de-Vassivière
• Communauté d'agglomération du Grand Guéret
• Communauté de communes des Portes de la Creuse en Marche
• Communauté de communes Creuse Grand Sud
• Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse
• Communauté de communes Pays de Boussac-Carrefour des Quatre Provinces-Evaux-Chambon
• Communauté de communes Chénérailles-Auzances-Bellegarde-Haut Pays Marchois

SAM.17 JUIN
DE 10H00 À 19H00
SARDENT 2017
ESPACE CULTUREL C. CHABROL
MÔMES À LA PAGE
FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE
1 TICKET* 10€
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
+ D'INFOS : 05 44 30 26 26 / 06 80 06 71 72 / WWW.BIBLIO.CREUSE.COM

Le forum creusois qui donne la patate !
MANGEONS LOCAL
DU 2 AU 18 OCTOBRE 2017
+ d'infos
05 55 83 11 17

AUX URNES CITOYENS

Exposition 2017
Archives départementales de la Creuse
archives@creuse.fr

LES RENDEZ VOUS NATURE 2017
ETANG DES LANDES

MARDI 12 SEPTEMBRE 2017 à 18H00
« Sous l'eau qui dort, la vie foisonne. Plongée au cœur de la réserve naturelle de l'étang des Landes »
MARDI 3 OCTOBRE 2017 à 18H00
Energie et bâtisseurs / 1817-1917-2017 / Des moulins du bord de la Creuse au barrage centenaire des Combes entre Aubusson et Felletin
MARDI 17 OCTOBRE 2017 à 18H00
« Aménagements hydraulique cistercien : quelques exemples en Berry et Limousin du Moyen-Age à l'époque moderne »
MARDI 7 NOVEMBRE 2017 à 18H00
« Office International de l'Eau : 40 ans d'histoire de la formation professionnelle aux métiers de l'eau en Limousin »
MARDI 21 NOVEMBRE 2017 à 18H00
Le patrimoine rural hydraulique
MARDI 28 NOVEMBRE 2017 à 18H00
« Le moulin des Apprentis, du Piot », crée par Charles Chereille en 1952 (film)
MARDI 5 DÉCEMBRE 2017 à 18H00
Le label « Site Rivières Sauvages », un nouvel cliout pour la Creuse

la Creuse
LE MAGAZINE
DOSSIER
Priorité à la sécurité
ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
SOLIDARITÉ

MTES
Guéret
s commentées
acques Poudensan »
TEMENTALES
elt à Guéret
rchives
'eau »
ge de sceaux »
ion de blason »
sor
ation
rchives@creuse.fr
tp://archives.creuse.fr
ww.creuse.fr

la CREUSE e Département
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2017
PATRIMOINE
JEUNESSE ET PATRIMOINE
GRATUIT, sans réservation
www.journeesdupatrimoine.fr #JEP

éco citoyens
Ici, le Département de la CREUSE investit pour votre AVENIR
RD990 « La Clide »
MONTANT : 2,7 M€
DÉBUT DES TRAVAUX : JUILLET 2017
le Département s'engage pour votre SÉCURITÉ dans le respect de l'ENVIRONNEMENT
Programme co-financé à 50 % par
Nouvelle-Aquitaine

la CREUSE e Département
Trophée des Sports 2017
La Foulée des Vieilles Pierres au Pays de Boussac

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

la CREUSE le Département

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE
Hôtel du Département - BP 250 - 23011 Guéret Cedex - Tél. 05 44 30 23 23

www.creuse.fr